

## Le cultivateur Montebourg veut taxer les amandes californiennes

**O**n connaissait sa fougue à défendre le « made in France » quand il était ministre du Redressement productif sous François Hollande.

Allant jusqu'à revêtir une marinière pour incarner son combat. Cette fois, Arnaud Montebourg chausse les bottes tout en gardant à proximité sa robe d'avocat d'affaires. À la tête d'un verger de 230 hectares d'amandiers dans le Vaucluse, le plus important de l'Hexagone, il suggère à Bruxelles de taxer à 50 % ce fruit à coque

importé de Californie. Une demande écrite qu'il vient d'adresser à la Commission. « Ce serait une réponse juste aux droits de douane de 50 % que le président Trump veut imposer sur les marchandises

européennes (et qu'il a suspendus jusqu'en juillet), assure l'ancien ministre. *Rien qu'en France, nous consommons 45 000 tonnes de ce fruit à coque et nous importons 90 % de nos besoins, dont 30 % des États-Unis* », poursuit celui qui a acquis en 2018 la Compagnie des amandes, avec son ami François Moulias.

Ces droits de douane sur les amandes californiennes auraient une portée écologique, souligne l'ancien ministre qui est également producteur de miel, dénonçant l'usage massif de pesticides

outré-Atlantique. Pour assurer la pollinisation des amandiers, « les producteurs d'amandes doivent faire venir par camion plusieurs millions de ruches de tous les États du continent nord-américain », rapporte l'ancien ministre. ■

